

institutions multilatérales, et en particulier l'ONU, participent pleinement aux activités d'après-guerre en vue de « gagner la paix », mais certains font une mise en garde à cet égard, précisant que ces mesures ne doivent pas légitimer le recours à une guerre « préventive » qui n'aurait pas reçu la sanction internationale. Nombreux aussi sont ceux qui souhaitent que le Canada contribue davantage aux efforts en vue d'éliminer les obstacles qui, à plus long terme, entravent la stabilité régionale au Proche-Orient, et en particulier en vue de résoudre le conflit israélo-palestinien.

Bien que le Canada n'ait pas été le cible directe d'actes terroristes comparables aux attentats du 11 septembre 2001, les Canadiens sont conscients du fait que la menace du terrorisme est une réalité et qu'elle a de profondes répercussions. L'immensité du territoire canadien, notre présence internationale et notre dépendance envers les échanges commerciaux, ainsi que les préoccupations au sujet de notre sécurité et de notre bien-être, incitent certains participants à demander que le Canada accroisse ses capacités de défense terrestre, maritime et aérienne contre ces menaces externes et qu'il participe aux campagnes régionales et mondiales de lutte antiterroriste.

En même temps, une majorité des participants souhaitent vivement que la promotion de la sécurité humaine au sens large par le truchement de la coopération multilatérale soit un objectif prioritaire de la politique étrangère canadienne. Selon un participant,

*la définition de la paix et de la sécurité humaine doit aller bien au-delà de l'absence de violence et de guerre. La sécurité comprend le fait de réaliser les objectifs d'égalité, de santé, d'éducation, d'emploi et de démocratie. Elle ne peut exister que si l'on répond aux besoins économiques, politiques et sociaux des gens et de leur environnement.*

Plusieurs soulignent que les Canadiens ne peuvent s'attendre à vivre en sécurité dans leur propre pays si on ne s'efforce pas davantage d'atténuer l'insécurité

dont souffrent tellement d'êtres humains dans d'autres régions du globe. Un autre participant s'exprime en ces termes :

*Le seul moyen de réaliser la sécurité consiste à collaborer avec d'autres pays afin de cerner les causes profondes de la guerre, du terrorisme et de l'agression, c'est-à-dire la pauvreté, l'ignorance, les inégalités et l'injustice, et de remédier à ces causes.*

Certains soulignent aussi l'importance que revêtent, du point de vue des grandes priorités en matière de sécurité, les droits de l'enfant et de la femme ainsi que les droits des peuples autochtones et les préoccupations environnementales.

On relève divers points de vue quant à la meilleure façon dont le Canada peut promouvoir la sécurité humaine à travers le monde à l'aide de ressources limitées. Pour certains, il faut concentrer les efforts dans un nombre de secteurs plus restreint; d'autres soutiennent que le Canada doit accroître ses capacités par des moyens militaires, au besoin, lorsque la sécurité humaine et les droits des individus sont gravement menacés; d'autres encore souhaitent qu'on affecte plus de ressources au programme du Canada pour la sécurité humaine et à nos priorités internationales par l'entremise du Réseau de la sécurité humaine.

Malgré les divergences qui marquent les points de vue exprimés au sujet des priorités, le principal message qui se dégage des interventions des participants est que les Canadiens appuient largement une approche multidimensionnelle de la sécurité qui puisse s'appliquer aussi bien à la situation intérieure qu'à l'échelle internationale. La plupart reconnaissent que le Canada a besoin d'outils efficaces tels que la collecte de renseignements et la gestion des frontières pour protéger sa population et son activité économique. Ces mesures doivent cependant s'accompagner d'investissements accrus en faveur de la sécurité humaine au-delà de nos frontières. Tout en souhaitant que le Canada continue d'être une société